**ANNEXE I**

**FED/2017/386-020**

* 1. **1. Résumé de l'action**0T

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre de l’action:**  | TProgramme d’appui à l’UTO Faro : Renforcement des institutions locales  à l’intérieur et autour du Parc National pour gérer durablement la faune et améliorer la résilience des communautés riveraines. |
| **Lieu(x) de l'action:**  | Parc National de Faro, ZIC 13 et communautés de Tchamba, Cameroun |
| **Durée totale de l'action (mois):** | 60 mois |
| **Contribution de l'UE demandée (montant)** | EUR 4.000.000 EUR |
| **Contribution de l'UE demandée en tant que pourcentage du total des coûts éligibles de l'action (indicatif)**P7F**[[1]](#footnote-1)** | 90 % |
| 50TObjectifs de l'action | L’UTO Faro, et le Parc National de Faro (PNF) au cœur, fonctionnent comme un réservoir globalement exceptionnel pour la biodiversité en Afrique centrale et un environnement de soutien pour les communautés environnantes. |
| 0TGroupe cible (s) | Le Service de Conservation qui a la responsabilité de la gestion du Parc National de Faro (PNF) ; le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) ; les communautés locales vivant à proximité de la PNF et qui dépendent largement des ressources naturelles du territoire pour leurs revenus et leur économie locale ; les pastoralistes de la sous-région qui s'installent dans l’UTO Faro pour l'accès saisonnier à l'eau et au pâturage ; les autorités responsables de la prévention du commerce illicite de la faune sauvage ; les concessionnaires de chasse qui dépendent de la faune et des écosystèmes pour les revenus ; les 50Tdirigeants et autorités locales traditionnelles50T et les organismes gouvernementaux chargés de la conservation et du développement dans l’UTO. |
| 50T**Les bénéficiaires finaux** | Une biodiversité à l'échelle mondiale dans le Cross River-Korup-Mount Cameroon-Tamakanda-Gashaka-Tchabal-Faro (CKMCTGTF) complexe forestier situé le long de la frontière Cameroun-Nigeria et les habitants du Cameroun et du Nigeria qui dépendent de cet écosystème. |
| 50T**Résultats estimés** | * Les activités socio-économiques et sectorielles dans le PNF et ses environnants, c’est-à-dire l'Unité Technique Opérationnel (UTO) du PNF, sont coordonnées de façon intégrée dans une approche paysagère qui assure la disponibilité des services d'un écosystème durable à toutes les parties prenantes ; <0}
* Des systèmes de gestion efficaces des Parc National du Faro sont développés et opérationnels ;
* Les populations riveraines sont associées à la gestion intégrée des ressources naturelles et en tirent un bénéfice durable ;
* Les structures de gestion des Parc National du Faro et leur staff sont renforcées ;
* Les expériences et connaissances sont échangées et capitalisées au niveau territoire et régional.
 |

**2.1.** 0T**Description de l'action - Intervention proposée**

Ce projet a été conçu pour atteindre les objectifs de conservation énoncés dans la stratégie d’AWF pour l’UTO Faro et conformément au protocole d’accord entre AWF et MINFOF. Il a également été conçu pour s'aligner sur deux autres projets d’AWF financés dans le cadre d’ECOFAC 6 pour offrir une gamme similaire d’œuvres pour les AP du Dja et de Bili Uele au Cameroun et en RDC respectivement. Ainsi, il se concentrera sur les résultats 1-3 de ECOFAC proposés pour Faro sous la Composante 1 pour le Cameroun à la section 5.4.1.1 du document d'action / RIP.

Globalement, AWF se concentrera sur un noyau existant de trois zones (PNF, ZIC 13, terres Communautés de Tchamba) afin de concentrer l'impact et de construire des exemples de pratiques exemplaires dans un domaine qui a reçu très peu d'investissement. Ces pratiques peuvent être partagées avec d'autres parties prenantes autour du parc (autres ZIC et communautés). Les activités spécifiques comprennent : 1) faciliter l'élaboration d'un plan de gestion et des plans opérationnels annuels à différentes échelles pour le PNF/ZIC 13 et le territoire environnant ; 2) intensifier les efforts contre le braconnage en augmentant le nombre des éco-gardes et le pourcentage du parc couvert par les patrouilles, formant aux techniques avancées de lutte contre le braconnage, améliorant l’équipement, développant un réseau de renseignement et utilisant les technologies Cyber-Tracker et SMART pour fournir une perspective spatiale sur les menaces et adapter les patrouilles pour y répondre ; 3) améliorer la gestion en réhabilitant les infrastructures PNF et de la ZIC 13, en renforçant le système de surveillance écologique et en renforçant la capacité du personnel ; 4) développer des accords quid pro quo avec la population locale qui stipule l’appui au développement durable des activités économiques et de subsistance (smart agriculture, pastoralisme, pêche) comme leur contribution à la gestion des AP (e.g. respect de non-intrusion, fournir l’intelligence anti-braconnage) ; et 5) partager les leçons apprises dans l’UTO Faro et les plateformes régionales pour encourager la réplication des meilleures pratiques.

Pour ce qui est la lutte anti braconnage et les patrouilles, l’approche sera de cibler un noyau (le long de la rivière Faro sur +/- 60km entre le PNF et ZIC 13) et d’étendre au fur et à mesure. L’avancement d’extension sud-sud-ouest dépendra des défis rencontrés.

50T*Description des activités du projet*

{0>AWF and ZSL are closely coordinating the activities outlined in this action with each other and with the SdC to achieve a cohesive and effective program. <}75{><0}{0><}75{><0}{0><}75{>Les résultats et les activités conçus par les partenaires après consultation des groupes et bénéficiaires cible sont présentés sous cinq résultats inter-liés: <0}

**Résultat 1.** Les activités socio-économiques et sectorielles dans l’UTO Faro sont coordonnées d'une façon intégrée dans une perspective d'approche paysage qui assure de façon durable la disponibilité des services écologiques pour les parties prenantes.

**Résultat 2**. Des systèmes de gestion efficaces des APs sont développés et opérationnels.

**Résultat 3.** Les populations riveraines sont associées à la gestion intégrée des ressources naturelles et en tirent un bénéfice durable.

**Résultat 4.** Les structures de gestion des AP et leur staff sont renforcés

**Résultat 5.** Les expériences et connaissances sont échangées et capitalisées au niveau de l’UTO et régional.

**Résultat 1.** *Les activités socio-économiques et sectorielles dans l’UTO Faro sont coordonnées d'une façon intégrée dans une perspective d'approche territoire qui assure la disponibilité durable des services écologiques pour les parties prenantes.*

Les résultats ciblés dans le cadre de ce projet se concentrent sur la relation entre la gestion du PNF et les acteurs clés qui s'occupent de la gestion des terres et des ressources dans le l’UTO en engageant les leaders traditionnels, les communautés locales, les éleveurs et les opérateurs de chasse ainsi que ceux impliqués dans le gestion du Parc National Gashaka Gumti (Extr 1.1., Activités 1.1.1-1.1.4) dans les consultations régulières et les réunions de coordination du FdA (Activité 1.1.2). Après la sensibilisation initiale, la confiance et la compréhension mutuelle entre les parties prenantes seront construites dans le cadre d’une planification participative de l'utilisation des terres (Extr. 1.2) et le développement d'un macro-zonage pour le territoire qui comprendra la cartographie de couloirs importants et des ressources (Activité 1.2.2) et la planification coordonnée de la gestion de la faune parmi les acteurs du territoire (Activité 1.2.4). Ces plans impliqueront également les décideurs au niveau national grâce à la structure de l'UTO (Activité 1.2.3), ce qui contribuera à assurer la collaboration intersectorielle nécessaire à une gestion durable dans le territoire. Une fois que la macro zonage est complétée, les corridors prioritaires pour la transhumance seront identifiés et au moins deux plans d’utilisation des terres au niveau du micro zonage seront développés (Extr. 1.3, Activity 1.3.1). Ces plans de micro zonage serviront comme un cadre de concertation et comme un moyen pour démontrer de quelle manière le pastoralisme et les efforts de conservation de la faune peuvent être intégrés dans l’UTO. AWF travaillera avec le SdC et les parties prenantes qui participent au FdA pour identifier les points chauds de conflit (Act. 1.4.1 and 1.4.2) et pour concevoir des mesures d’atténuation (Act. 1.4.3). Les enseignements tirés de la mise en œuvre de ces mesures par les eco-gardes contribueront à l’élaboration d’une stratégie pour la gestion des conflits dans l’UTO (Extr. 1.4). Le FdA, en outre, servira à sensibiliser les intervenants dans la région à la gestion des ressources naturelles et des écosystèmes (Extr. 1.5), comprenant les communautés locales prioritaires (Act. 1.5.1-1.5.3) où les conflits entre les humains et la faune constituent un problème. Ces efforts s'appuieront sur l'infrastructure existante (Act.1.5.4.), y compris la radio communautaire, la radio régionale, le système scolaire, les réseaux d'ONG, afin d'atteindre le temps/l'énergie/ le rapport coût efficacité. Les règlements existants pour l'utilisation du bois, de l'eau et du fourrage seront examinés (Loi 1.6.1) et révisés (Loi 1.6.2-1.6.3) si nécessaire et réalisable pour aligner les structures réglementaires sur les pratiques durables convenues dans la planification de l'utilisation des terres et les processus de zonage.

**Résultat 2**. *Des systèmes de gestion efficaces des APs sont développés et opérationnels.*

Dans le cadre de ce résultat, AWF accompagnera le SdC pour examiner et mettre à jour le plan de gestion actuel du PNF (Extr. 2.1), qui est expire. Cela implique l'acceptation et le lancement du processus (Loi 2.1.1), l'examen des plans, des infrastructures, des données et des ressources existants (Loi 2.1.2), en organisant un processus consultatif pour identifier les menaces et les sources de menaces , 50Tdévelopper50T les stratégies, hiérarchiser les actions de gestion, développer les activités de zonage et de réduction des coûts (Loi 2.1.3), 50Tdévelopper50T les stratégies de financement (Loi 2.1.4), élaborer les plans opérationnels et les structures de suivi et de rapportage (Loi 2.1.5), organiser la presentation du plan pour examen par les experts (Loi 2.1.6) et présenter le plan révisé pour approbation (Loi 2.1.7 et 2.1. 8.). AWF soutiendra également le SdC dans le renforcement des pratiques de gestion dans le parc (Ext. 2.2.), y compris l'équipement des éco-gardes (Extr. 2.3.) et développer l'infrastructure nécessaire dans le parc (Extr. 2.4.)

L’activité principale sera développement et mise en œuvre de la lutte anti braconnage (Ex 2.5.). A ce moment, le PNF est très peu accessible (pas de route) et une absence des eco-gardes pendant la saison de pluie. Ainsi, la situation actuelle d’une grande partie du PNF n’est pas connu/maîtrisé, et la pression de braconnage pendant la saison de pluie est probablement très aigue. Notre stratégie consistera a : a. protéger intégralement dès le début 12mois/an le “hot spot de biodiversité confirmé” et de b. la collecte des données de base sur l’ensemble des aires protégées qui permettra une expansion graduelle de la zone contrôlée.

Le hotspot se situe une bande de deux coté le long la rivière Faro entre le confluent Faro-Mayo Déo jusqu’à le QG dans le PNF. Des patrouilles coordonnées ZIC13-PNF, par des gardes formés conjointement (PNF-ZIC13), équipés avec matériel de communication et de travail adapté (Thuraya, DeLorme, Runbo, vision de nuit, camping, etc…) devront assurer une protection intégrale, avec des actions rapides initiés à partir du GQ-PNF et/ou ZIC13 selon besoin. Des caméras pièges et capteurs acoustiques seront utilisés pour le suivie de l’impact des activités (fréquence visite par grands mammifères, fréquence des enregistrements des coups de fusil à des points stratégiques).

Simultanément, des données de base sur la biodiversité, l’intrusion par braconniers, pastoralistes, etc… seront collectées vers le sud – sud-est du PNF et vers le nord du ZIC13. Ces données seront complétées par les informations fournies par les gardes villageois, HUMINT (cfr. Proposition Maisha), analyse spatiale des outils rendu disponibles par Global Forest Watch. L’analyse de la situation biodiversité-menaces hors le hot spot contrôlé permettra le développement d’une stratégie LAB en extension de la zone controlé. Vue les lacunes d’information qui persiste, c’est difficile de prévoir des détails à ce moment. Nous prévoyons une multiplication des patrouilles dans des zones clés et une amélioration de l’utilisation des différentes technologies (Cyber-tracker, DeLorme, drone, Véhicule tout terrain, système d’informant dans les villages, etc..).

Le développement et mise en œuvre des stratégies LAB se fait d’une façon coordonnée PNF-ZIC13 avec l’appui de l’expert en lutte anti-braconnage d’AWF. L’augmentation graduelle de l’effectif des eco-gardes (de 21 (année 1) à 40 (année 2) à 60 (année 4)) permettra une expansion contrôlée allant de pair avec renforcement des capacités et une assurance de qualité de discipline. De fur à mesure, les mécanismes de suivi d’impact des activités (camera piège, capteurs acoustiques, images satellitaires, drone, etc..) seront mise en place dans la zone contrôlée agrandissant, les méthodologies seront adapté à l’échelle de la zone d’intervention. Important d’insister sur le fait que les méthodologies développés et mise en application devront fournir des rapports vérifiables et mesurables qui permettront d’évaluer l’impact de la stratégie LAB.

Nous considérons 60 eco-gardes, 10 gardes villageois et 12 gardes pour la ZIC13, c.-à-d. une effective de 82personnes pour +/-4,000km² suivants les normes IUCN (1ranger/5,000ha).

Pour ce qui est le développement des infrastructures. Dans un premier temps, le renforcement des QG du PNF et du Camp Hippopotame sont prévu (création des “Chambre de contrôle” (Operations room)). Dans le parc, l’ouverture de 300 km de routes autour du bureau central, crée en 2010 avec le financement FFEM (mais jamais entretenu) est prévu.

**Résultat 3.** *Les populations riveraines sont associées à la gestion intégrée des ressources naturelles et en tirent un bénéfice durable*/

Les activités sous ce résultat sont principalement axées sur l'établissement de structures participatives pour engager les parties prenantes par des « accords quid-pro-quo ». Clairement articulés (Extr. 3.1. La Loi 3.1.1) qui lie les interventions de développement dans le territoire au plan de gestion du PNF et établit des arrangements de partage des avantages (Extr. 3.2 et 3.3.) Dans ces accords, les acteurs c’est-à-dire les communautés de Tchamba et les gestionnaires du PNF avec AWF expriment la volonté de collaborer. Ces accords de quid pro quo seront basés sur les liens du marché et la durabilité axée sur l'agriculture SMART au climat, en mettant l'accent sur les cultures résistant à la sécheresse, les bonnes pratiques agro-syvo-pastorales développées par le PNUD pour les régions septentrionale du Cameroun, l'intensification de l'agriculture et l'amélioration de la gestion du bétail en supposant la viabilité. Des partenaires tels que l'IITA contribueront à ce travail qui nécessitera des ressources supplémentaires au-delà de ce qui est réalisable dans ce projet. Comme contrepartie, les communautés s’engagent à appuyer les objectives de conservation des aires protégées c’est-à-dire entre autre s’abstenir des intrusions illégales à l’intérieur du parc pour le pâturage, chasse ou collecte des PFNL, et contribuer au partage d’information sur d’éventuelles menaces de braconnage venant d’extérieur.

Dépendant des besoins et des opportunités, AWF soutiendra également le développement de petites activités commerciales localement appropriées et économiquement viables liées à la gestion de la conservation (Extr. 3.4) pour inciter les communautés. Ces interventions seront basées sur une analyse visant à évaluer les options économiques et de moyens de subsistance viables qui amélioreront la vie des communautés vivant dans ce territoire.

Pour identifier les activités de subsistance et les petites entreprises appropriées et durables, AWF utilisera sa trousse d'outils de diligence professionnelle. C'est un outil qu’AWF a développé en utilisant les meilleures pratiques de plus d'une décennie d'expérience dans la conception d'entreprises durables qui soutiennent les communautés et la gestion des ressources naturelles. L'outil décrit un processus d'identification des communautés dans les zones cibles, le lien avec la gestion des ressources naturelles, les besoins de la collectivité et les entreprises viables. Dans l’UTO Faro, AWF identifiera les communautés avec lesquelles travailler dans le processus de zonage au niveau macro et micro et évaluera les menaces pour les zones protégées. Nous allons terminer une évaluation des moyens de subsistance des communautés cibles pour déterminer les stratégies actuelles de subsistance et les sources de revenus, de besoins et d'opportunités. Une fois que les occasions d'affaires et des moyens de subsistance sont clairement identifiées, AWF complètera la diligence raisonnable sur l'entreprise afin de déterminer si elle peut être financièrement viable. En ce qui concerne le niveau d'investissement requis, le lien avec le marché, la durabilité et d'autres facteurs ainsi que des mécanismes de partage des avantages pour assurer la répartition équitable des revenus.

**Résultat 4.** *Les structures de gestion des AP et leur staff sont renforcés.*

Les activités prévues dans le cadre de ce résultat portent sur la formation des éco-gardes (Extr. 4.1, Loi 4.1.1.-4.1.2) et la gestion (Extr. 4.2. Loi 4.2.1) selon les normes et pratiques établies par des processus régionaux (RAPAC et RIFFEAC) en utilisant le savoir-faire de l'Ecole de Faune de Garoua.

**Résultat 5.** *Les expériences et connaissances sont échangées et capitalisées au niveau territoire et régional.*

AWF facilitera la participation des membres clés du SdC et des équipes pour participer à des événements régionaux (Extr. 5.1 Act. 5.1.1) pour partager les leçons et apprendre des autres (Act. 5.1.2) notamment par l'intermédiaire de l'OFAC et de BIOPAMA. Ceux-ci seront stratégiquement sélectionnés parmi le personnel clé ainsi que le personnel performant comme facteur de motivation pour la performance de conservation.

*Soutien financier aux 3e Parties*

50TAfrican Tracks**:** 50TL'engagement dans les concessions de chasse dépend de la collaboration avec les partenaires existants du secteur privé qui souhaitent collaborer à la protection de la faune et à l'amélioration de la gestion des zones de concession. Compte tenu de l'engagement antérieur de la ZIC 13, et son emplacement stratégique en tant que tampon nord du parc, 50TAfrican Tracks50T est un partenaire clé dans ce projet. 50TAfrican Tracks50T gère la ZIC13 depuis 2003 et a été le premier bloc de chasse à installer des gardes pour la lutte anti-braconnage tout au long de l'année, depuis 2007. 50TAfrican Tracks50T a également créé l'Association de conservation de Faro comme un moyen de recevoir des dons pour soutenir les opérations de conservation dans la concession de chasse et dans PNF. AWF soutiendra African Tracks pour mettre en place des activités dans le but d'améliorer la gestion, la protection de la faune et générer des revenus pour soutenir la conservation. AWF coordonnera diverses activités telles que la formation CT / 50TSMART50T avec PNF, le compte rendu de la surveillance écologique qui permettra à AWF d'obtenir une meilleure compréhension de la présence d'espèces de faune dans la ZIC 13 et d'utiliser ces informations pour définir les quotas de prélèvement durable et s'assurer que les permis de chasse sont délivrés selon un fondement scientifique. . Dans la ZIC 13, il y a plus de probabilité d'attirer des chasseurs dans la région que le tourisme photographique. AWF collaborera avec les partenaires du secteur privé pour améliorer la commercialisation des concessions, afin de générer des revenus pour la conservation. Nous évaluerons également le modèle de partage des avantages afin de déterminer comment des avantages supplémentaires peuvent être fournis à la communauté locale afin de les inciter à la conservation tout en assurant la viabilité financière de la concession.

*Liens vers les politiques, stratégies, plans et objectifs*

Cette action a été conçue en tenant compte des c les besoins et des priorités des politiques, stratégies, plans et objectifs définis par le gouvernement du Cameroun tel que spécifié dans la loi forestière No. 94/01P21F[[2]](#footnote-2)P qui prévoit la protection de la vie sauvage et la création des AP. Elle rend explicite le droit à un environnement sain et le devoir des citoyens de protéger l'environnement. Le deuxième SPANB, validé en 2012, Établit une nouvelle orientation politique pour inverser et stopper les tendances actuelles en matière de perte de biodiversité, afin d'établir une base naturelle forte, indispensable à la croissance de l'économie nationale et à une amélioration des moyens de subsistance de ses habitantsP22F*[[3]](#footnote-3)*P.Liant efficacement la conservation de la biodiversité à la Vision 2035 qui définit l'objectif global de la Vision qui est de faire du Cameroun un pays émergent d’ici 25 à 30 prochaines années, période qui est nécessaire pour passer d'une génération à l'autre. Au niveau macro-économique, la vision 2035 souligne la nécessité d'accélérer la croissance en renforçant les activités forestières, agro-pastorales et de pêche et en assurant un avancement technologique industriel qui met l'accent sur le traitement des produits locaux. Les acteurs de l’UTO envisagés dans le projet sont pertinents. La vision a également pour objectif de faire de la population les principaux acteurs de leur développement grâce à une politique audacieuse en matière de création d'emplois décent, à augmenter l'espérance de vie moyenne en améliorant les conditions de vie de la population grâce à l'élargissement de l'offre et au développement de la qualité sociale prestations de service. Il sera question de contrôler la croissance de la population en tenant compte des exigences de croissance économique, pour réduire l'écart entre les riches et les pauvres, entre hommes et femmes avec une plus grande répartition des retombées de la croissance économique et pour renforcer la solidarité nationale et l'autonomisation des personnes défavorisées. Dans le secteur rural, la révolution agricole est envisagée. Elle devrait permettre une augmentation de la productivité avec l'intensification des activités et le changement des échelles des exploitations agricoles. Cela rend particulièrement pertinentes les interventions de subsistance prévues dans le projet.

Le projet contribue à plusieurs des objectifs du Cameroun décrits dans les EPANB, y compris les objectifs d'ici à 2020 visant la sensibilisation à l'importance de la biodiversité (1); Accroître l'information scientifique dans les processus décisionnels et de gestion (2); Établir des systèmes de production et de consommation écologiquement durables (4); Renforcer les lois et règlements (5); Réduire le taux de dégradation et de fragmentation des écosystèmes et la perte d'habitat (6); Gestion durable des espèces menacées (7); Réhabilitation des zones dégradées (9); Gérer efficacement les zones protégées (11); Promouvoir la conservation communautaire (13); Le partage repose sur l'utilisation durable de la biodiversité (16); Et accroître le soutien des partenariats et le financement de la biodiversité (20). En mettant à jour le plan de gestion, en améliorant les voies d'accès et en fournissant le matériel et la formation nécessaires à la lutte contre le braconnage, la surveillance écologique, la gestion et la formation, l'intervention améliorera considérablement la capacité du gouvernement à protéger le PNF. 50TPlus loin50T, les communautés environnantes et le secteur privé comprennent la valeur que le parc peut jouer dans les moyens de subsistance de la région et verrons l’importance du soutien technique apporté par AWF pour changer ou améliorer les modes d'utilisation des terres de manière à favoriser un développement durable dans l'ensemble de l’UTO.

Le projet contribue également aux efforts visant à restaurer les terres dégradées (une priorité décrite dans la section V.3.2 de la Vision 2035), tel qu'élaboré dans la déclaration récemment publiée décrivant les engagements du Cameroun envers le défi de BonnP23F[[4]](#footnote-4)P. Ces engagements correspondent en grande partie aux priorités énoncées dans les rapports de la COMIFAC (Plan de Convergence), et particulièrement l’axes Stratégiques 4 (Conservation de a Diversité Biologique), 6 (Développement des Activités Alternatives et réduction de la Pauvreté), and 7 (Renforcement des Capacités, Participation des Acteurs, Information, Formation), et 2 (Connaissance de la Ressource), 3 (Aménagement des Ecosystème et Reboisement), 5 (Valorisation Durable des Ressources Forestiers) and 10 (Coopération Régionale et Partenariats).

En ce qui concerne la façon dont les problèmes de transhumance seront abordés, les lois pastorales du Cameroun sont conformes à la politique pastorale 2011 de l'Union africaine et au plan d'action pour le bétail adopté la même année par l’ECOWAS. Ils reconnaissent le droit des pasteurs à déplacer leurs troupeaux d'une région à l'autre, à protéger leur accès à l'eau dans les zones dominées par l'agriculture et à faciliter le commerce transfrontalier.

En ce qui concerne les priorités de l'UE, le projet proposé est aligné sur la stratégie «Agrandir les éléphants» de l'UE, en renforçant la conservation in situ dans les SNP, un territoire prioritaire. Comme spécifié dans la stratégie de l'UE, l'action précoce est axée sur la fourniture d'équipement et de formation pour renforcer l'aire protégée et une zone centrale adjacente à l'aire protégée. Cette zone de base est également un lien important avec les zones protégées du Nigéria voisin et l'établissement des liens avec Gashaka Gumti servira de base pour la gestion transfrontalière des menaces, y compris la transhumance et le trafic de la faune, et pourrait également restaurer la connectivité à travers les frontières politiques.

AWF travaillera également avec des agences responsables pour «arrêter l’abattage » comme souligné dans la stratégie «Plus grand que les éléphants». Le projet renforcera l'application des lois sur les espèces sauvages, améliorera la surveillance de la faune sauvage et renforcera la capacité anti-braconnage. De plus, en catalysant les organes de l’UTO et du Forum des Acteurs (FdA), le projet renforcera la stratégie de l'UE pour soutenir une décentralisation et un engagement local.

AWF travaillera avec les communautés et les concessionnaires pour développer des plans d'utilisation des terres macro et micro, ainsi que de catalyser des pratiques de gestion améliorées sur la stratégie de l'UE pour planifier l'utilisation SMARTe des terres dans une perspective paysagère. La clé de l'utilisation SMARTe des terres sera l'amélioration de l'agriculture et la gestion de la transhumance tracée dans le plan d'utilisation des terres et mises en œuvre par le biais d'accords de quid pro quo et par des incitations dérivées des recettes de la chasse.

Enfin, les résultats ciblés ont été définis par l'UE dans la «Fiche de Faro» et découlent directement des actions prioritaires d'ECOFAC - 6.

* + - Les activités socio-économiques et sectorielles dans Parc National du Faro sont coordonnées d'une façon intégrée dans une perspective d'approche territoire qui assure la disponibilité durable des services écologiques pour les parties prenantes.

En engageant l'UTO et le FdA dans la planification de la zone macro et l'approbation du plan de gestion du parc, le projet garantira que les activités de conservation sont coordonnées et que les communautés sont engagées. AWF travaillera avec la gestion du parc et les dirigeants locaux pour activer les mécanismes de consultation et de gouvernance et fournir le soutien technique nécessaire pour formuler un plan d'utilisation des terres à grande échelle pour aider à orienter l'utilisation des terres afin d'optimiser les objectifs de conservation et de développement. Ce travail est essentiel pour créer les conditions de gouvernance nécessaires pour que le territoire soit géré à plus long terme au-delà de la durée du projet.

* + - Des systèmes de gestion efficaces du Parc National du Faro sont développés et opérationnels.

AWF soutiendra le PNF afin qu’il devienne opérationnel en développant le plan de gestion du parc, en fournissant un soutien technique et en fournissant l'équipement et les ressources nécessaires. L'équipe technique d’AWF travaillera côte à côte avec les autorités responsables de PNF pour mettre à jour l'infrastructure, la méthodologie et les systèmes. Les formateurs renforceront les capacités d'application, les techniques de suivi, les entrepreneurs seront amenés à ouvrir l'accès au parc pour avoir un réseau routier amélioré. Un appui technique étroit permettra aux gestionnaires du parc de mettre à jour et de mettre en œuvre un plan de gestion participatif. L’augmentation des activités dans le parc devrait contrer les incursions illégales actuelles et mieux protéger la faune qui utilise le parc. Ce travail est essentiel pour faire face au sous-investissement dans les parcs qui a été mis en évidence dans la stratégie «Plus grand que les éléphants» et par ECOFAC, et est encore plus prononcé dans le PNF. L’équipe de AWF sera très réduite autour d’un Conseiller Technique qui travaillera avec l’équipe du SdC L'approche de l'équipe de projet sera d'offrir des approches, des infrastructures et des équipements mis à jour, mais pas de faire le travail lui-même. Le système d’AWF présentera la responsabilité et la gestion axée sur les performances comme décrit ci-dessus pour s'assurer que l'équipement et la formation sont utilisés et efficaces comme prévu. Cette approche s'appuie sur la stratégie «Plus grand que les éléphants» pour renforcer la conservation in situ et l'effort global pour renforcer les capacités au sein d'ECOFAC.

* Les populations riveraines sont associées à la gestion intégrée des ressources naturelles et en tirent un bénéfice durable.

En développant des partenariats innovants avec le secteur privé et en utilisant des accords de quid pro quo, le projet garantira que les populations locales bénéficient de la gestion de la conservation. Un partenariat innovant du secteur privé dans la ZIC 13 permettra de développer un modèle de partenariat pour le territoire où les communautés, le secteur privé et la gestion du parc coopèrent pour la mise en œuvre et le suivi. Le partenariat renforcera également les avantages communautaires et l'utilisation appropriée des terres à partir des visites de chasse dans la ZIC 13. Les accords quid pro quo introduiront et éventuellement reproduiront une approche du développement qui crée des incitations pour les activités d'utilisation des terres qui sont conformes au plan d'utilisation des terres en fournissant un financement direct lié aux résultats de conservation. Ces approches impliquent le secteur privé dans le partenariat à long terme nécessaire à la gestion des territoires qui s'étendent au-delà des limites des aires protégées nationales et engage les communautés dans un développement approprié basé sur l'aménagement du territoire. Les stratégies de l'UE, de la Convention sur la diversité biologique (CBD) et d’ECOFAC mettent en évidence de telles approches comme la clé de la gestion de la faune sauvage qui traversent les territoires, de la durabilité dans les efforts de conservation et d'un financement plus complet et durable des efforts de conservation.

* + - Les structures de gestion du Parc National du Faro et leur staff sont renforcées.

En exécutant toutes les activités avec une première approche de formation, le projet renforcera la capacité de la gestion du parc et d'autres institutions dans l’UTO Faro. Le personnel d’AWF se concentrera sur le travail en partenariat avec leurs homologues dans le territoire, en améliorant continuellement la capacité et l’appropriation des institutions existantes. Des formations ciblées spécifiques seront fournies pour améliorer certaines compétences et méthodologies. De plus, l'École de Faune de Garoua sera engagée afin de s'assurer que la formation s'insère dans le centre existant pour la formation universitaire, ainsi que pour transférer les compétences aux diplômés. L'approche de l'équipe de projet sera d'offrir des approches, des infrastructures et des équipements mis à jour, mais pas de faire le travail lui-même. Le cas échéant, AWF apportera des formateurs et des experts pour mettre à jour les méthodes et les compétences. Le CT suivra ensuite l'adoption de cette formation dans la gestion quotidienne et ajustera la mise en œuvre en conséquence. Ces efforts répondent à la priorisation du renforcement des capacités au sein de l'UE et des organismes régionaux au sein de l'Afrique centrale.

* Les expériences et connaissances sont échangées et capitalisées au niveau territoire et régional

En partageant largement par le biais de plates-formes régionales, le projet contribuera à la vision régionale et à l'amélioration des pratiques en Afrique centrale et à Faro. L'équipe AWF au Cameroun s'engagera dans les plates-formes régionales pour partager notre expérience et nos méthodes développées sur 55 ans de conservation en Afrique, et plus particulièrement les projets camerounais on occurrence à Campo Ma'an, Dja et Faro.

L'approche du projet utilisera les meilleures pratiques internationales, les connaissances locales, les outils éprouvés de AWF, les méthodologies et les institutions existantes d'une manière adaptée au contexte de l’UTO Faro. L'équipe AWF travaille déjà sur le site du patrimoine mondial de Dja et Campo Ma'an. En s'appuyant sur les mêmes formateurs et conseillers techniques, et les mêmes outils et pratiques, adaptés au contexte différent de chaque domaine, l'équipe AWF pourra aider le personnel du parc à développer des approches qui ont la même base méthodologique et utiliser des systèmes conçus pour comparer les données entre les sites. Un exemple est l'utilisation de CT / 50TSMART 50Tet METT. CT / 50TSMART50T est une plate-forme de surveillance simple et appropriée localement que AWF a utilisée dans des sites à travers l'Afrique. Les eco-gardes du parc, le secteur privé et ceux de la communauté peuvent rapidement apprendre à utiliser CT / 50TSMART.50T Le système produit facilement des rapports utiles à la gestion. De plus, en transférant des approches d'apprentissage et d'harmonisation, même en formant des équipes différentes, chaque fois que possible, AWF peut collaborer avec le gouvernement pour construire une approche nationale à travers différents types de territoires, en encourageant l'apprentissage croisé et les meilleures pratiques.

**2.2. Méthodologie**

50T*Méthodologie et justification proposées*

AWF a plus de 55 ans d'expérience dans la conservation de la faune et des terres sauvages d'Afrique. Tout au long de son mandat, AWF a développé une série d'outils et de méthodologies qu'il utilise dans ses programmes pour assurer la cohérence, la qualité et l'efficacité de l'exécution. Tous ces outils sont disponibles pour le personnel d’AWF via un portail Web, partagé avec des partenaires et soutenu par diverses équipes techniques au sein de l'organisation.

 Les points ci-dessous décrivent chacun des outils et méthodologies pertinents pour ce projet:

* 50T**Processus de planification d’utilisation de terre** :50TLe processus de conservation du territoire d’AWF (LCP) est le cadre général du programme AWF par lequel l'organisation sélectionne des territoires de conservation prioritaires en Afrique, crée et partage une vision avec les parties prenantes. Développe des objectifs pour des territoires individuels, sélectionne des objectifs de conservation, élabore des stratégies, met en œuvre, surveille, évalue et adapte les actions. L'objectif est de veiller à ce que les objectifs de conservation (espèces, assemblages d'espèces, communautés, systèmes et processus) prospèrent à perpétuité et le développement s'effectue de manière compatible avec le maintien des ressources naturelles. Le cadre LCP est enraciné dans les normes ouvertes pour la pratique de la conservation qui ont été élaborées par le Partenariat sur les mesures de conservation (dont AWF est membre) et s'appuie sur l'expérience d’AWF dans la mise en œuvre des plans de niveau macro et micro dans le bassin du CongoP24F[[5]](#footnote-5)P. Les outils décrits ci-dessous sont imbriqués dans le LCP.
* 50T**Cadre de planification de la conservation:** 50TLes plans de gestion ont le potentiel de jouer un rôle crucial pour assurer un développement et une gestion cohérents et coordonnés des aires protégées (AP) et des menaces atténuantes. Bien qu'il existe une longue histoire de planification de l'AP, de nombreux plans de gestion ne sont pas utilisés efficacement et finissent par être des documents de référence plutôt que comme des guides et des cadres quotidiens pratiques pour la gestion de l'AP. En reconnaissant ce problème, en 2006, 50TService de la faune50T 50Tde Kenya50T et AWF ont développé le guide des zones protégées, Cadre de planification (PAPF) - un guide pour assurer la cohérence dans la planification et pour aider à rendre les plans de gestion pratiques, facilement compréhensibles et participatifs. Le PAPF a été adopté par KWS et est maintenant utilisé par d'autres autorités. A la suite du PAPF, AWF a développé le cadre communautaire de planification de la conservation (CCPF), un cadre similaire pour une planification de conservation robuste dans les zones communautaires.
* 50T**Efficacité de la gestion des zones protégées:** 50TL'efficacité de la gestion des zones protégées (PAME) est l'évaluation de la qualité de AP et de la mesure dans laquelle l'AP assure les objectifs de conservation et atteint ses buts et objectifs prédéterminés. PAME reflète trois thèmes critiques: le design de l’AP; Adéquation et inadéquation des systèmes et processus de gestion; et la prestation des objectifs de l’AP. Il existe un certain nombre d'outils PAME. AWF utilise l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT) car il est holistique dans son analyse, facile à utiliser et ne prend pas beaucoup de temps pour les autorités de l'Autorité des AP à adopter. Bien que cet outil ne soit peut-être pas parfait, il fournit à l'autorité de certification et à l'autorité de l’AP une méthodologie simple pour évaluer le PAME et suivre les progrès. L'unité de protection des terres d’AWF prend en charge les conseillers techniques AWF dans ce domaine pour compléter le METT. L'information recueillie est utilisée pour la gestion adaptative et le suivi général de l'efficacité de la gestion. Le nouvel outil IMET qui est adopté par divers PAA est l'avancement du METT qu’AWF adoptera autant que possible, tout en continuant le METT.
* 50T**Surveillance écologique:** 50TLe protocole de surveillance écologique d’AWF garantit que les équipes de terrain suivent une méthodologie cohérente et standardisée pour surveiller et évaluer les environnements écologiques spécifiques. Ce protocole intègre des processus définis pour la sélection des espèces cibles, l'élaboration de variables environnementales clés, l'établissement des valeurs de référence, la caractérisation du statut des espèces cibles. Les résultats de ce protocole de suivi décrivent l'état général d'un écosystème, ses changements naturels et induits par l'homme dans le temps et l'espace. Cet outil pratique est robuste et facile; il a guidé les équipes de terrain deAWF pour déterminer la fréquence de la surveillance, les méthodes particulières de collecte et d'analyse des données, et comment recruter et former des éclaireurs de la communauté et les gardes forestiers.
* **Conservation Enterprise Toolkit:** AWF définit une entreprise de conservation comme une activité commerciale qui génère des avantages économiques d'une manière qui soutient la réalisation d'un objectif de conservation. La trousse d'outils de l'entreprise de conservation d’AWF aide les individus à évaluer les projets potentiels afin d'assurer la viabilité économique, de l'impact social et la contribution à la conservation. La boîte à outils comprend une série de formes de diligence raisonnable qui décrivent des questions détaillées pour aider les praticiens à évaluer la faisabilité d'une entreprise. L'achèvement et l'analyse de la boîte à outils sont nécessaires avant qu’AWF n'investisse dans une entreprise de conservation.
* 50T**SMART**50T**/CyberTracker:** l’outil de surveillance et de rapportage spatial (50TSMART50T) et CyberTracker font part des technologies utilisé par AWF pour améliorer la surveillance écologique, la lutte anti braconnage, le rapportage, l’analyse des informations collectés et la prise de décision pour le déploiement des futurs patrouilles. CT/SMART fait part d’un set des technologies/méthodologies complémentaire. Vu l’importance donnée au SMART et cyber-tracker par les acteurs dans la région, nous donnons une explication brève. 50TSMART50T est conçu pour le téléchargement, l'affichage rapide, la cartographie, la gestion et l'analyse des données de surveillance de l'application de la loi (déclaration des distributions de la faune, des points chauds de la menace et des performances de patrouille). Cyber-Tracker est un logiciel très convivial que l'on peut installer sur un smartphone ou un PDA activé par GPS, ce qui en fait un dispositif de collecte de données systématique. En utilisant un simple menu tactile, les utilisateurs peuvent enregistrer rapidement une observation avec une photo, un emplacement et d'autres attributs. Développé pour travailler ensemble, ces outils peuvent nous aider à éviter les pièges des approches conventionnelles et présenter un potentiel énorme pour informer et responsabiliser la gestion des prises de décision. Comme cela a été appliqué sur d'autres sites, la plate-forme 50TSMART50T –Cyber-Tracker a amélioré les performances de garde / scouts et a permis aux gestionnaires de répondre plus rapidement et efficacement aux menaces.

AWF a adopté le manuel de formation élaboré par le consortium 50TSMART50T pour former les praticiens sur le terrain, facilité par nos propres experts 50TSMART50T internes. AWF a établi son propre système de rapport qui est utilisé sur les sites et permet une analyse comparable entre les sites; Les données, les analyses et les rapports qui en résultent sont utilisés par les autorités de l'AP pour une gestion adaptative. AWF utilise actuellement Cyber-Tracker dans douze sites au Cameroun, en RDC, au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Bien que la collecte de données et la génération de rapports se déroulent sur le terrain, le Directeur de Conservation Geographic de AWF et notre équipe de laboratoire d'analyse spatiale GIS fournissent un soutien technique et analytique.

Une question fondamentale dans ce projet et les programmes de conservation de AWF est la gouvernance. Construire la bonne gouvernance est un processus qui prend du temps est des efforts conscients a parti de l’analyse initiale du pouvoir et de influence politique dans le secteur afin de comprendre ou se situe le secteur de la conversation. Conformément aux outils et aux méthodes des syndicats européen *Analysing and Addressing Governance in Sector Operations*; AWF considère le processus d’analyse de la gouvernance comme continu et inclusif, impliquer les parties prenants dès le début et tout au long d’un programme. Ainsi l’image se développera au fur et à mesure que le projet sera mis en œuvre, en particulier avec les structure sconsultatives et participatives des parties prenantes qui fournissent une voix et une légitimité à la gamme des parties prenantes impliquées dans les processus décisionnels. Dans sa mise en œuvre, les principes et meilleures pratiques de gouvernance internationale locale seront utilisés et incorporés, le cas échéant pa exemple, les extraits décrits dans les tableaux 5 et 6.

Tableaux 1 principes de gouvernance pour les aires protégées au 21eme siècle

|  |  |
| --- | --- |
| **Principe de bonne gouvernance parcs les aires protégées au 21eme siècle** | **Principes sur la norme de gouvernance sur lesquels le PNUD se base**  |
| 1. legitimate et voix  | Participation, Consensus orientation |
| 2. Direction | Vision stratégique, y compris le développement humane et les complexités culturelle et sociales historique  |
| 3. Prestation | Réactivité des institutions et des processus aux partes prenants, efficacité et rendement. |
| 4. Responsabilité | Responsabilisation envers les acteurs publics et institutionnels, transparence |
| 5. Justice | Equité, regale de droit |

Tableaux 2 Principes de gouvernance pour la conservation sur la faune au 21eme siècleP25F[[6]](#footnote-6)

|  |
| --- |
| **Principié de gouvernance de la faune** |
| 1. la gouvernance de la faune sera adaptable et adaptée aux besoins et aux intérêts actuels de citoyens tout en recherchant les options des générations futures | 6. le gouvernance de la faune sera accessible au public et transparente |
| 2. la gouvernance de la faune cherchera et entreprendra des perspectives multiples et diverses. | 7. le gouvernance de la faune permettra aux administrateurs de confiance de rendre compte publiquement. |
| 3. le gouvernance de la faune appliquera la science sociale et écologique, la connaissance des citoyens et le jugement des administrateurs de confiance. | 8. la gouvernance de la faune comprend les moyens pour que les citoyens soient informes et engages dans la prise de décision. |
| 4. la gouvernance de la faune permettra de multiples avantages durables pour tous les bénéficiaires.  | 9. le gouvernance de la faune comprendra des occasions pour les administrateurs de respecter leurs obligations en partenariats avec des entités non gouvernementales. |
| 5. la gouvernance de la faune veillera à ce que chaque administrateur soit responsable du maintien des ressources en fiduciaire et de l’allocation des avantages de la confiance. | 10. La gouvernance de la faune facilitera la collaboration et la coordination entre les invités de juridiction et de propriétés écologique. |

Tandis que les améliorations dans l’application de la loi contrecarrent les menaces immédiates, les menaces à plus long terme de la viabilité de l’écosystème seront abordées par l’accent mis sur l’amélioration de la gouvernance de territoire. AWF crois que les comportements qui dégradent l’environnent changent que s’il existe une combinaison d’incitation au changement et une véritable propriété de la gestion au sien de communautés locales. AWF travaillera avec les gestionnaires des AP communautés locales, le secteur privé et l’administration locale pour former le FdA et la plate-forme de l’UTO de consultation et de gestion. Ces plate-formes seront essentielles à la planification participative de l’utilisation des terres, a la révisons des plans de gestion du territoire. Le système dans le territoire Maringa-Lopori-Wanba (RDC) est un exemple de système/mécanisme de gouvernance réussi ou les communautés locales sont des partenaires légitimes et une transparence dans l’information et la prise de décision.

L’approche aidera à surmonter la dichotomie entre “conservation” dans le parc cette «  menaces émanent de la périphérie avec toutes les personnes étant des braconniers, et tous les secteurs privés augmentent les menaces ». A Faro, cela est intensifié et compliqué par la transhumance alors que les pastoralismes du Nigeria et d’ailleurs se déplacent dans la région pour l’eau de saison sèche et le pâturage. Le FdA aidera à transférer la gestion du parc du travail communautaire pour l’aligner a l’engagement de la communauté sur le plan d’aménagement du territoire et le plan de gestion du parc et sont stratégiquement destines à réaliser une vision commune. De plus, l’intervention aidera les autorités des parcs et les dirigeants locaux, les privés, d’être des donateurs potentiels en tant que partenaires dans le territoire. Il existe des modèles existants de coopération en matière de lutte contre le braconnage dans la ZIC 13. Le Project cherchera à renforcer avec de nouveaux équipements et à essayer de reproduire ce qui fonctionne ailleurs dans l’UTO, y compris dans le parc.

La gestion axe sur les performances sera amélioré en renforçant le FdA et l’UTO comme structures de responsabilisation. AWF renforcera le suivi basé sur les performances. AWF, rendra le transfert des fonds conditionné à la performance du conservateur et de son équipe. Par exemple dans Reserve de Faune du Dja (également en Cameroun) des patrouilles régulières sont menées et AWF a conditionné les paiements à la mise à disposition des rapports. La mise à disposition des équipements offre une autre occasion de mettre l’accent sur approche de la bonne gouvernance. Dans le passé, lorsque les équipements étaient livrés, ils étaient stockés dans le back-office par le conservateur. AWF surveillera attentivement les prestataires d’équipement et veillera à ce qu’il atteigne l’éco-garde et soit utilisé pour les activités. Le CT et l’assistant financier sur le terrain surveilleront la situation, mais ne fera pas le travail du conservateur. Ils planifieront la distribution officiellement avec tous les participants pour collecter leur équipement et augmenter l’utilisation de la photographie sur le terrain pour s’assurer que les éco-gardes sont toujours dans leurs uniformes. Des représentants du MINFOF seront invités à assister à des distributions afin de renforcer l’importance de la formation à l’utilisation des nouveaux équipements, notamment en attirant l’attention des medias. Des rapports réguliers au ministre incluront régulièrement des photos de gardes forestiers sur le terrain avec leurs équipements.

AWF a testé de nouvelles approches grâce à un processus interactif. Pour la lutte contre le braconnage, AWF se concentrera d’abord sur une petite zone centrale, utilisant des camera pièges, des capteurs acoustiques des données de patrouille et des drones qui sont déjà utilisés dans divers sites, en essayant de vérifier le braconnage dans la zone et de voir des signes de reprise de la faune sauvage. Une fois que l’approche a été vérifiée AWF s’étendra vers l’extérieur jusqu’à atteindre 100% de couverture du parc. AWF va mettra l’accent sur les communautés et aidera à empêcher les braconniers de pénétrer dans les zones de base à l’intérieur et à l’extérieur du parc en renforçant le renseignement, les réseaux et les liens avec les forces de sécurité. AWF sera capable de gérer de manières adaptatives les approches et l’équipement en utilisant un effort plus ciblé. De plus, AWF développera ses succès pour construire de plus grands surfaces, cette approche permettra également de mettre l’accent sur la gouvernance pour commencer à construire la propriété, le buy-in et la coopération qui seront essentiels à la gestion à plus long terme du territoire.

Le partenariat du secteur privé qu’AWF se propose de développer avec la ZIC 13 fournira un modèle de collaboration entre le parc, les communautés et les concessions de chasse qui peuvent être reproduites ailleurs. AWF doits aider les gestionnaires de la ZIC 13 avec un plan d’affaires qui les aidera à améliorer la gestion des revenue issues de la conservation, investir dans certaines infrastructures de base pour aideront à lancer le plan et à créer un partenariat novateur avec des entreprises qui gèrent déjà avec les collectivités et la gestion du parc. En formant, une patrouille et en planifiant ensemble, les gestionnaires responsables des zones centrales qui s’étendent du PNF au ZIC 13 seront en mesure de mener efficacement un combat contre le braconnage, gérer la vie sauvage renforcer le soutien communautaire a la gestion. Au fur et à mesure que le modèle commerce à atteindre les résultats, AWF partagera la méthodologie pour aider à construire une approche cohérente à travers l’UTO.

*Structure de gestion de projet et de supervision*

AWF a proposé une équipe réduite basée à Faro, soutenue par une assistance ciblée fournie par des experts techniques ayant une vaste expérience en Afrique. L'équipe technique sera dirigée par un conseiller technique (CT) qui travaillera très étroitement à l'appui du SdC au jour le jour a la base du PNF. L'accent mis sur l'CT et l'assistance technique à court terme apportée par AWF sera le renforcement de la capacité du SdC et des autres institutions qui existent déjà dans l’UTO. Les membres de l'équipe de terrain seront basés à côté de l'CT dans le quartier général du parc, à l'exception de l'agent de liaison communautaire qui sera basé à Tchamba. AWF apporte des systèmes et des pratiques de gestion solides pour la réalisation de ce projet. AWF utilise InLoox Project Management (un système de gestion de projet logiciel) pour gérer les projets. Une équipe de gestion de programme centralisée gère ce système et appuie les équipes de terrain pour assurer une mise en œuvre efficace et efficace des projets. Par conséquent, ce projet sera géré et soutenu par cette capacité établie pour assurer une livraison efficace. Compte tenu des problèmes spécifiques de sécurité dans le territoire, AWF a pris soin de considérer les risques de sécurité pour les opérations, y compris la réalisation d'une évaluation de sécurité. Les évaluations ont conclu au début de 2016 que la zone est suffisamment sûre pour les opérations sans escorte militaire. Cependant, la menace potentielle des incursions de Boko Haram existe et toute équipe de terrain doit être toujours préparée pour l'évacuation si la situation de sécurité se détériore. L'encadré 1 montre un projet de procédure d'évacuation qui sera un document vivant basé sur des évaluations continues de la situation. Il existe une forte présence des forces armées camerounaises dans la région, comme le montre la figure 3 et comprend:

* Bataillon d'intervention rapide comprenant des soldats très bien formés et équipés basés à Poli. Il y a également 150 soldats du Bataillon d'infanterie motorisée à Poli et ceux-ci contrôlent principalement la frontière avec le Nigéria et sont disponibles pour soutenir l'application de la loi dans le parc. Ils sont également présents à Laro, Bantadje, Djalingo Point et Baraki, tous les points stratégiques du territoire autour du parc et dont certains ont des postes de gardien scout.
* Gendarmerie nationale: il y a un poste à Voko à côté du quartier général du parc.
* Eco-gardes : Ils ne sont pas équipés du tout: ils ont des armes à feu mais n'ont pas de munitions.



Figure 1. Emplacement des forces sécurité dans le territoire

**Encadré 1: plan d'évacuation**

Après avoir examiné la situation de sécurité dans le territoire et les menaces susceptibles d'affecter le personnel s'il est déployé à la base de Voko, on peut envisager un système de vigilance basé sur trois niveaux «différents»:

**Niveau "bleu" - mode normal**: il ne nécessite aucune autre mesure spéciale que celles liées à la vigilance et à la prudence, comme recommandé par l'évaluation préliminaire.

**Niveau «orange» - système d'alerte**: toute situation sur le terrain qui peut causer un risque immédiat ou retardé pour le personnel AWF devrait déclencher une sécurité préventive resserrée à Voko dans les plus brefs délais et un rapport immédiat aux forces de sécurité locales à Poli et Voko et à Chef de projet à Yaoundé.

**Niveau "rouge" - évacuation**: seul un événement grave, p. Ex. Une attaque terroriste ou une attaque armée directement sur la base ou l'environnement immédiat qui peut entraîner le danger immédiat d'un membre ou des membres du personnel de la FAE devrait provoquer l'évacuation de l'urgence de la base de Voko. Dans ce cas, il devrait être organisé pour fonctionner avec rapidité et efficacité. Comme l'évacuation ne sera effectuée que par la route de n'importe où sur le terrain et seulement vers Poli comme destination finale, les véhicules doivent être entièrement prêts à frapper la route "24/7".

*Capacité de gestion financière*

AWF a fait ses preuves dans la gestion de programmes importants et réussis en Afrique (en termes de gestion financière et de livraison d'impact) financés par une multitude de donateurs bilatéraux et multilatéraux. AWF a développé et met en œuvre des systèmes financiers stricts pour réduire considérablement les risques liés à la mise en œuvre de programmes à distance, sur le terrain. AWF exploite un système intégré et centralisé de gestion des subventions et de comptabilité de fonds. Toutes les transactions sont ventilées par les lignes de subvention et budget, en plus des éléments de données tels que le type de coût. Toutes les approbations ont lieu dans le système, en veillant à ce que toutes les approbations requises soient obtenues avant une dépense et sans tenir compte des limites géographiques.

AWF maintient un système de gestion financière qui répond aux besoins de rapportage d'un large éventail de donateurs. Ce projet sera assujetti aux contrôles internes stricts d’AWF concernant la gestion des subventions restreintes qui garantit que les actifs en espèces et hors trésorerie sont protégés, correctement enregistrés et utilisés efficacement. Le système comptable d’AWF permet de séparer les revenus et les dépenses par le projet des donateurs et la classification fonctionnelle. Tous les bureaux d’AWF à compter de l'exercice 2013 ont été intégrés dans un modèle comptable centralisé et informatisé. Ce modèle comprend le fonctionnement direct du système comptable centralisé Serenic, du portail web (http://portal.awfke.org) et de la banque. L'objectif du modèle centralise est de mettre l'accent sur ces fonctions afin de créer des gains des coûts, le cas échéant, de renforcer les contrôles internes afin de réduire le détournement de fonds et / ou d'activités et d'assurer la conformité dans les rapports financiers. Les transactions sont directement tirées des comptes comptables centralisés en fonction du codage défini pour les dépenses et le budget. Les rapports financiers mensuels sont préparés en interne pour les subventions individuelles et par rapport aux budgets et plans de travail sur une base régulière, et selon les demandes et les exigences de chaque organisme donateur. Le système de comptabilité centralisé d’AWF dispose d'une fonctionnalité de vérification budgétaire transactionnelle basée sur le temps réel. Les rapports financiers mensuels permettent également de détecter tout écart et surveiller les soldes.

En outre, AWF entreprend des audits de projets individuels par des cabinets comptables internationaux comme l'ont demandé les donateurs. Les résultats de ces procédures sont revus chaque année via une vérification externe. Une équipe de comptabilité bien formée à Nairobi, sous la supervision du chef de l'exploitation (COO) et du vice-président aux finances et à l'administration, assure l'exécution du budget et la surveillance financière. L'équipe gère le processus d'approvisionnement, la fonction de trésorerie et les rapports financiers et l'audit par des équipes discrètes. Il en résulte un degré élevé de ségrégation des droits et donc un risque considérablement réduit de fraude et d'autres types de détournement financier. L'équipe de budget et de subventions est responsable de la compréhension des différentes subventions accordées à AWF, en veillant au respect des termes et conditions, dans la mesure du possible, en tissant les budgets associés à ces subventions dans un tissu qui couvre les activités souhaitées par AWF. Cette équipe définit le codage du plan de travail utilisé pour l'affectation et l'enregistrement des dépenses, y compris la cartographie de back-end des coûts des codes du plan de travail pour accorder des lignes budgétaires. Plus précisément, l'équipe de budget et de subventions travaille avec les gestionnaires de projet pour créer une structure de codage des dépenses qui aidera à la gestion de projet sans créer un fardeau excessif d'un codage excessif ou de règles budgétaires. Ils traduiront également les révisions mensuelles des plans de projet aux ajustements dans le budget de fonctionnement d’AWF, en reprenant les changements proposés dans le budget ainsi que la remise à neuf des dépenses associées aux changements de calendrier.

Pendant la mise en œuvre des projets, AWF suit son plan d'autorité. Le but est de gérer le processus de mise en œuvre et d'autres programmes pour s'assurer qu’AWF réalise les résultats souhaités :

* Amélioration de la cohérence - outils similaires appliqués dans toute l'organisation, avec la marge de flexibilité nécessaire, sans dériver de la stratégie - liberté dans le cadre.
* Un flux de travail défini où tous les départements concernés participent aux étapes cruciales du processus de planification et de mise en œuvre pour leur contribution, leurs conseils et leur approbation; cela assurera l'adhésion au bon séquençage.
* La participation du département des finances pour assurer la mise en œuvre est conforme aux budgets approuvés et que les politiques et les procédures pertinentes de la FAE ont été respectés et la documentation de soutien adéquate a été fournie. Travailler avec l'équipe d'approvisionnement pour identifier rapidement les besoins d'approvisionnement afin de faciliter la livraison en temps opportun.

En cas de sous-traitance / sous-octroi, AWF a élaboré des modèles standard, y compris des exigences pour les rapports techniques et financiers. Chaque fois que AWF accorde un financement aux partenaires ou à un entrepreneur, il le fait par le biais d'un accord signé détaillant les responsabilités respectives en matière d'intrants, de résultats, en précisant les rôles respectifs, les processus de plan de travail et l'approbation du budget, les exigences de gestion financière, la dotation en personnel, les procédures de reportant, évaluation et principes pour les partenariats et la participation des communautés locales.

*Participation et attitudes des parties prenantes*

Afin de s'assurer que tous les travaux du projet sont intégrés dans la gestion à long terme de la zone, AWF a travaillé directement avec la direction du PNF, le secteur privé et Lamibe pour développer une stratégie et un ensemble d'activités connexes qui découlent de la stratégie de territoire de AWF développée en 2015 en Collaboration avec le MINFOF avec la diffusion directe sur les priorités nationales de conservation. En outre, la petite équipe AWF sera entièrement axée sur la formation, les ressources et la réponse aux besoins des institutions locales. Il existe un engagement clair en faveur de la conservation et de la zone de base. Les actions visent à renforcer ces efforts existants plutôt qu'à les remplacer.

Ce projet est conçu pour engager et attirer les intéressés en fonction de stratégies ciblées sur leur relation unique avec le PNF. Le MINFOF et le SdC ont exprimé leur soutien à ce projet et bénéficieront de structures de gouvernance plus solides qui devraient générer des achats auprès des acteurs locaux à leurs travaux de conservation grâce à des processus participatifs multisectoriels. Les éco-gardes et la direction bénéficieront de l'équipement et des fournitures, du soutien opérationnel et de la formation sur une gamme de pratiques de gestion de la vie sauvage et des aires protégées, y compris les enquêtes, la gestion adaptative, les patrouilles et l'application de la loi. L'amélioration du PNF peut servir de modèle de réplication dans d'autres parcs au Cameroun.

Le leadership des communautés agricoles et pastoralistes autour de PNF a été engagé par AWF et ses partenaires dans les phases de préparation du projet et bénéficieront d'un meilleur contrôle des ressources naturelles à la périphérie, d'une plus grande voix dans les décisions de zonage des ressources naturelles et de l'utilisation des terres et éventuellement un écosystème plus résilient. La réduction du commerce illégal de la faune sauvage peut améliorer la stabilité, réduire l'anarchie et accroître les populations fauniques, attirer des investissements.

Les opérateurs du secteur privé dans les blocs de chasse sont essentiels à la mise en œuvre et dépendent du fonctionnement du PNF comme source de la vie sauvage. Ils bénéficieront d'une meilleure gestion du parc. Leur propre gestion sera renforcée par l'amélioration des pratiques d'information et de gestion découlant du projet. Les détenteurs de concessions bénéficieront de plans robustes de gestion de la faune et de renforcement de l'application de la loi sur la faune, leur permettant de répondre aux besoins du gouvernement, de cultiver des populations recherchées et d'avoir un meilleur contrôle sur les ressources naturelles qu'ils ont la responsabilité de déléguer.

Visibilité de l'action AWF comprend l'importance de la visibilité pour l'UE et prendra toutes les mesures nécessaires pour faire connaître le soutien financier de l'UE pour ce projet conformément aux directives de l'UE. AWF mentionnera la contribution financière de l'UE aux informations fournies aux bénéficiaires et aux parties prenantes, dans ses rapports internes et annuels, ainsi que dans les relations avec les médias. AWF affichera le logo de l'UE le cas échéant et conformément aux directives de l'UE. Le projet garantira que la visibilité de l'UE sera mise en évidence dans toutes les activités de communication, y compris les communiqués de presse. Au cours des cérémonies d'ouverture et de fermeture des événements publics tels que les réunions de base et communautaires et les formations, des références seront faites au soutien reçu par l'UE. Une invitation à participer à des événements pertinents sera envoyée à l'UE à l'avance. Tous les documents imprimés produits pour le projet comprendront le logo de l'UE et mentionneront le soutien financier spécifique reçu de l'UE. Toute construction physique sera dotée d'un signe pour souligner le soutien financier fourni par l'UE. AWF s'efforcera également de profiler le projet et ses résultats grâce à nos chaînes de médias et de sensibilisation, y compris le site Web de AWF, les médias sociaux, les rapports annuels et les bulletins d'information.

*Contexte organisationnel*

AWF est une organisation internationale non gouvernementale créée en 1961 et dont le siège est à Nairobi, au Kenya. Sa mission est de «garantir que la faune et les terres sauvages prospèrent dans l'Afrique moderne». AWF croit en «la faune en progrès en Afrique», ce qui signifie que la faune sauvage et les ressources naturelles de l'Afrique devraient être conservées non seulement pour leur propre intérêt, mais aussi comme l'une des principales ressources pour catalyser la croissance économique et améliorer le bien-être humain. Reconnaissant que l'Afrique est un continent de changement et que l'obtention de l'avenir de la faune et des terres sauvages nécessite des approches intégrées, AWF applique des stratégies qui rassemblent avec succès la conservation et le développement dans de grands territoires. Grâce à une combinaison de planification stratégique et intégrée, d'une gestion efficace des terres et d'entreprises de conservation novatrices, AWF protège la biodiversité, sécurise les services éco systémiques et offre des avantages économiques aux communautés. Les programmes de AWF sont conçus et mis en œuvre en partenariat avec le gouvernement, les communautés et le secteur privé. L'expérience d’AWF sur le lien entre la conservation et l’améliorations des moyens de subsistance de la communauté donne une expérience AWF pour optimiser les bénéfices humains et la valeur de conservation. AWF a financé et incubé plus de 30 entreprises de conservation, ce qui génère des revenus importants pour les communautés locales et les opérations de conservation, et ont un impact social important démontré grâce à l'amélioration des conditions de vie et à la diversification de l'économie rurale. La capacité et l'objectif de AWF d'atteindre des impacts durables de conservation, économiques et sociaux durables sont les forces que l'organisation apporte à la table. AWF utilise Cyber-Tracker et SMART dans sept pays, a adopté des accords de cogestion pour les aires protégées dans quatre pays et met en œuvre des programmes communautaires de ressources naturelles dans plusieurs territoires. AWF dispose d'une série d'outils techniques qu'elle utilise dans ses programmes de conservation et dispose d'une équipe de support technique qui garantit des performances et des produits de qualité. AWF a facilité les partenariats public-privé dans toute l'Afrique, profitant ainsi des revenus pour la conservation, la durabilité et les résultats de conservation.

AWF apporte également à Faro et au Cameroun une expérience spécifique du projet. AWF a mené une évaluation initiale en 2013 afin d'évaluer la viabilité écologique et d'évaluer le territoire de Faro. A la suite de cette visite, AWF a financé un sondage sur l'hippopotame au PNF en 2014 et une petite subvention pour soutenir l'anti-braconnage dans le territoire. En octobre 2015, AWF a complété une stratégie de territoire détaillée couvrant 2015-2025 et a ensuite effectué une évaluation sur le terrain pour déterminer la logistique opérationnelle d'un programme dans ce territoire. En 2016, AWF a signé un protocole d'entente avec MINFOF qui stipule que AWF fournit un soutien technique au gouvernement du Cameroun dans le PNF, le site du patrimoine mondial de Dja et le parc national Campo Ma'An. Ce protocole d'entente décrit les actions prioritaires pour une meilleure gestion du PNF, dont cette proposition provient directement.

L'équipe de AWF a une vaste expérience au Cameroun, y compris:

* Le vice-président principal des projets de AWF, Charly Fâcheux, est camerounais et a travaillé dans tout le pays depuis plus de 15 ans, la plupart avec ICRAF, y compris le test du modèle "Farmer Enterprise dans plusieurs provinces et a produit plus de 20 revues évaluées par les pairs sur la base de son Travailler au Cameroun;
* Le directeur technique de l'AWF pour l'Afrique centrale et occidentale, Jef Dupain, est professeur adjoint à l'Université de Kyoto et possède plus de 20 ans d'expérience pratique en matière de conservation sur le terrain, y compris les projets de départ dans le site du patrimoine mondial de Dja et la SNP au Cameroun; et
* AWF Coordinateur pays du Cameroun, Manfred Epanda Ame ', est un ressortissant camerounais avec plus de 16 ans d'expérience en conservation au Cameroun. Manfred est un gagnant du prix Whitley pour son travail dans Reserve de Faune du Dja. .

Depuis sa fondation, AWF a reconnu que les ressources fauniques et les écosystèmes africains sont essentiels à la prospérité future de l'Afrique et de ses habitants. Avec une orientation géographique sur le continent africain, AWF travaille avec les Africains aux niveaux local, régional et national pour conserver les formidables ressources naturelles du continent. AWF croit que le développement est bon pour l'Afrique, tant qu'il est durable et équilibré avec la conservation de la biodiversité. Nous apprécions l'opportunité de mettre en œuvre cette vision dans l’UTO Faro du nord du Cameroun.

**3. Cadre logique**

1. S’il y a lieu, ajouter le pourcentage du total des coûts acceptés. [↑](#footnote-ref-1)
2. <https://www.unodc.org/res/cld/document/law-no--94-01-of-20-january-1994-to-lay-down-forestry--wildlife-and-fisheries-regulations-en_html/Law_No._94-01_on_Forestry_Wildlife_and_Fisheries_EN.pdf> [↑](#footnote-ref-2)
3. <https://www.cbd.int/doc/world/cm/cm-nbsap-v2-en.pdf> [↑](#footnote-ref-3)
4. 01 Feb 2017. MINFOF et MINEPDED. *Déclaration Relative a l’engagement du Cameroun au ‘Bonn Challenge’ pour la restauration de 12,062,768 hectares de territoires forestiers et de terres dégrades cible 2030.*  [↑](#footnote-ref-4)
5. Yanggen, D., Angu, K. and Tchamou, N (eds) (2010). *Landscape-Scale Conservation in the Congo Basin: Lessons learned from the Central African Regional Program for the Environment (CARPE).* Gland, Switzerland: IUCN. [↑](#footnote-ref-5)
6. Decker, D., Smith, C., Forstchen, A., Hare, D. Pomeranz, E., Doyle-Capiman, C., Schuler, K., Organ, J. 2016. *Governance Principles for Wildlife Conservation in the 21st Century*. Conservation letters. Volume 9, Issue 4 July/August 2016 pages 290-295. [↑](#footnote-ref-6)